

### **INVERSER LE DECLIN DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE**

---

L'aide allemande au développement international dans le domaine de la sécurité alimentaire est fournie par l'intermédiaire :

- du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), chargé de la coopération générale, de la définition des orientations, du dialogue politique avec les pays partenaires, de l'aide aux organisations internationales de développement et aux banques multilatérales de développement.
- de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), chargée de la mise en œuvre de la coopération technique bilatérale ;
- de l'Institut de crédit pour la reconstruction (Kreditanstalt für Wiederaufbau - KfW), chargé de la mise en œuvre de la coopération financière bilatérale.

Les contributions du BMZ, de la GIZ et du KfW sont complétées par des activités menées par le ministère fédéral allemand de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs. Ces activités concernent essentiellement le dialogue international et le soutien financier dans le cadre des attributions du ministère à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Lors du Sommet du G8 à L'Aquila en 2009, le gouvernement allemand s'était engagé à verser 3 milliards de dollars sur la période triennale 2010-2012 en faveur de la sécurité alimentaire par le développement rural. Il est prévu de verser 90 % environ de ce montant total à des programmes de coopération bilatéraux, les 10 % restants étant mis en œuvre par le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et les centres internationaux de recherche agricole œuvrant dans le cadre du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR). Ces 3 milliards concernent exclusivement des mesures structurelles pour la sécurité alimentaire par le développement rural avec un effet à moyen et long terme. Par ailleurs, l'Allemagne continue d'apporter des contributions significatives à l'aide alimentaire d'urgence.<sup>1</sup>

En 2010, c'est-à-dire au cours de la première année de la période d'engagement 2010-2012, l'Allemagne a dépensé au total 917 milliards de dollars pour l'aide internationale au développement dans le domaine du développement rural et de la sécurité alimentaire. Cela représente plus de 10 % du budget total du BMZ. Comme il est prévu de dépenser chaque année, en 2011 et en 2012, 1,05 milliard de dollars, l'engagement total de 3 milliards de dollars sera respecté.

La majorité du programme bilatéral allemand se concentrera sur 13 pays cibles : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Cambodge, RD Congo, Éthiopie, Ghana, Kenya, Laos, Mali, Mozambique, Namibie et Niger. Le reste de l'aide bilatérale sera investi dans des programmes de coopération avec 33 autres pays partenaires.

Pour que les fonds promis soient utilisés le plus efficacement possible, le BMZ a inauguré une nouvelle stratégie intitulée « Le développement rural et sa contribution à la sécurité alimentaire ». Cette stratégie se fonde sur quatre piliers : (1) le développement durable de l'économie rurale ; (2) la gestion durable des ressources naturelles ; (3) la mise à disposition de services sociaux et d'infrastructures techniques ; (4) l'amélioration du cadre politique et institutionnel.

---

<sup>1</sup> Ces 3 milliards n'incluent ni les montants versés par l'Allemagne au titre de sa participation aux instruments de financement de l'UE pour le développement rural et la sécurité alimentaire, ni les versements aux banques multilatérales de développement (à l'exception des fonds d'affectation spéciale), ni le soutien à la coopération au développement non-gouvernementale.

Le processus de réforme agraire au Cambodge illustre parfaitement le soutien allemand au développement rural en Asie. Avec l'aide de la coopération allemande au développement, le gouvernement cambodgien met en place un système global de réforme agraire permettant d'administrer les terres de manière équitable, transparente et efficace. Différents régimes d'administration foncière ont déjà été adoptés, les institutions publiques ont reçu une formation et des mécanismes extrajudiciaires de règlement des différends ont été introduits pour arbitrer les conflits fonciers. À ce jour, 15 % de toutes les parcelles ont été enregistrées comme appartenant à de petites exploitations familiales et l'enregistrement se poursuit. Le gouvernement cambodgien a également entrepris d'allouer des terrains du domaine public aux populations qui ne possèdent pas ou qui ne possèdent que peu de terres. Plusieurs milliers d'hectares ont jusqu'à présent été attribués ; de nombreuses familles ont ainsi pour la première fois la possibilité de gagner leur vie et de se nourrir à partir de leur propre terre.

---

**SOUTENIR LES PROCESSUS ET PROGRAMMES REGIONAUX ET NATIONAUX  
EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT RESPONSABLE DE L'AGRICULTURE**

---

Après l'adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en 2005 et du Programme d'action d'Accra en 2008, l'Allemagne a orienté sa politique de développement de manière à coopérer avec des pays partenaires sur un pied d'égalité en fondant sa coopération sur la redevabilité mutuelle. L'objectif prioritaire est de veiller à ce que les fonds soient utilisés avec un maximum d'efficacité. Cela signifie que l'Allemagne reconnaît que les pays partenaires sont responsables de la formulation de leurs propres stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire mais aussi que ces dernières devront être minutieusement élaborées.

Des structures, des stratégies, des programmes de développement et des plans d'investissement clairement démocratiquement légitimés et respectueux des droits de l'homme sont les conditions préalables idéales pour que les pays partenaires bénéficient du soutien de la coopération allemande au développement. Lorsque ces conditions préalables sont réunies, les activités allemandes doivent, d'une manière générale, s'adapter à ces exigences et s'intégrer dans les stratégies, programmes et plans du pays partenaire. Il ne doit pas y avoir d'activités isolées qui ne respectent pas les orientations ainsi établies. En matière de coopération au développement avec des pays partenaires en Afrique, l'Allemagne considère que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) est un processus directeur essentiel tant en ce qui concerne la forme que l'appropriation devrait prendre que les orientations à suivre par les activités de soutien.

Les pays qui n'ont pas encore leurs propres stratégies de développement rural ou qui ne possèdent pas les capacités de mise en œuvre requises peuvent bénéficier du soutien de la coopération allemande au développement, en consultation avec d'autres partenaires du développement, pour l'élaboration et la réalisation de stratégies de ce type. Les États fragiles, en particulier, qui ne peuvent garantir de manière adéquate à leurs populations la sécurité, des services sociaux et l'état de droit, nécessitent des services de soutien spécifiquement conçus. La coopération allemande au développement espère la mise en place le plus rapidement possible d'une aide d'urgence et transitoire orientée vers le développement, le renforcement des régimes de protection sociale, le renforcement des institutions à tous les niveaux, une politique de lutte contre les stupéfiants orientée vers le développement, la promotion de la gestion civile des conflits et de la prévention des crises ainsi que la conception de tous les processus de réforme dans le souci de prévenir les conflits.

Le gouvernement allemand invite à mettre en commun les efforts de développement rural et de sécurité alimentaire menés au niveau mondial et à regrouper les acteurs importants. Il affirme son attachement au Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et soutient les travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), élément majeur de ce partenariat.

La coopération allemande au développement s'emploie à renforcer la coopération et la concertation avec d'autres donateurs et à réaliser d'urgence les progrès nécessaires en matière d'harmonisation des contributions des donateurs. Les principales difficultés tiennent à la coopération avec chacun des pays partenaires individuellement et à l'harmonisation des efforts de tous les donateurs au niveau du pays partenaire. Ces efforts sont intensifiés par la collaboration de l'Allemagne avec différentes instances internationales.

En dépit des progrès enregistrés à ce jour, l'amélioration de l'orientation et de la gestion des résultats afin d'engranger des résultats dans le développement rural demeure une tâche centrale. Cela ne concerne pas seulement la coopération allemande au développement mais aussi tous les partenaires du développement dans le monde. On ne peut attendre de réussites à court terme lorsque les investissements portent sur le développement rural durable. Il est alors d'autant plus important d'accorder une grande attention à l'élaboration d'objectifs réalistes et d'indicateurs de résultats dans le cadre du dialogue engagé avec les partenaires. C'est la seule manière de permettre une saine affectation des ressources ainsi que le suivi et l'évaluation axés sur des résultats et la redevabilité à l'égard des parlementaires, du public et des groupes ciblés par les interventions dans le domaine du développement.